



COMMUNIQUE



Aide à la restauration ... les personnels civils obligés de demander l'aumône à la DGGN.

Le SNPC FO GENDARMERIE tape du poing sur la table !



Le 11 octobre 2022 les secrétaires nationaux du SNPC FO GENDARMERIE ont été conviés à une réunion bilatérale en présence du GCA Bruno ARVISET (DPMGN). L'objet de cette réunion était de faire un point de situation sur plusieurs sujets en cours.

Dans le contexte de crise économique qui impacte fortement les personnels civils de la gendarmerie, le SNPC FO GENDARMERIE a abordé le dossier de « l'aide à la restauration », sujet déjà porté à l'occasion du CT-GN du 10 mars 2022 par notre organisation syndicale.

<https://fogendarmerie.fr/ct-gn-du-10-mars-2022/>

En effet, le SNPC FO GENDARMERIE est le seul syndicat à s'être emparé de ce sujet qui répond, en partie, au problème de pouvoir d'achat que rencontrent les personnels civils de la gendarmerie. Il répond également à l'attractivité du périmètre et à l'égalité de traitement entre l'ensemble des agents du ministère de l'Intérieur. Nous sommes aussi convaincus que l'activité des cercles mixtes en sera renforcée. C'est du gagnant-gagnant !

L'aide complémentaire harmonisée est financée par le budget de l'action sociale des préfetures. A ce titre, les personnels civils de la gendarmerie doivent pouvoir y prétendre !

Pour bénéficier de cette aide, il faut absolument compter sur l'engagement et l'investissement du commandement local. Force est de constater que, malgré les directives de la DGGN, sur le terrain, le commandement se moque éperdument du pouvoir d'achat de ses personnels civils. Le SNPC FO GENDARMERIE n'a de cesse de dénoncer l'inertie du commandement sur ce dossier. Depuis le 10 mars 2022, que de temps et surtout d'argent perdus par nos collègues.

Pourtant nous estimons un gain d'environ 45 € / mois pour un agent qui prend son repas, un mois complet, au sein d'un cercle mixte. Par les temps qui courent, ce n'est pas rien...



Pour le SNPC FO GENDARMERIE, si des cercles mixtes comme ceux de Toulouse, Limoges, Rennes, Melun... bénéficient de ce dispositif, beaucoup d'autres peuvent en bénéficier. Tout cela ne dépend que de la seule volonté de la hiérarchie.

Pour le SNPC FO GENDARMERIE, beaucoup trop de chefs prennent ce dossier à la légère et c'est inacceptable !

Au-delà de l'implication des commandants de régions, d'écoles et de centres, le SNPC FO GENDARMERIE a demandé à ce que les commandants de groupements s'investissent également.

En effet, dans les départements où il n'existe pas de restaurants administratifs, les personnels civils doivent aussi bénéficier de cette aide. Cela se traduit par une dotation de tickets journaliers, d'un montant qui varie selon le lieu, permettant ainsi à l'agent de pouvoir déjeuner au sein d'organismes conventionnés (restaurants et points chauds). Le SNPC FO GENDARMERIE insiste sur l'importance de prendre en compte les collègues travaillant au sein des groupements.

Nous sommes convaincus que dans de nombreux départements les personnels civils ne sont toujours pas identifiés par l'action sociale de la préfecture. De fait, ils sont oubliés pour d'autres prestations comme l'arbre de Noël, pour ceux qui y seraient éligibles !

Le SNPC FO GENDARMERIE a demandé au DPMGN l'implication des commandants de groupement au sein des commissions locales d'action sociale (CLAS). Cette implication permettrait, enfin, que les collègues soient identifiés.

Le SNPC FO GENDARMERIE rappelle que la gendarmerie fait partie du ministère de l'Intérieur depuis 2009. Depuis ce temps, combien de nos collègues sont passés au travers des mailles du filet ?



Ça suffit !

Le SNPC FO GENDARMERIE ne lâchera rien sur ce sujet et la DGGN en est avertie !

Voir des collègues revenir dans les cercles pour se restaurer alors que, pour des raisons financières, ils les avaient quittés est déjà pour nous une satisfaction.

Lorsque tous les agents pouvant prétendre à l'aide complémentaire harmonisée en bénéficieront, ce sera pour le SNPC FO GENDARMERIE, une grande VICTOIRE SOCIALE !



**Le SNPC FO GENDARMERIE, la garantie d'un engagement sans faille !
Notre force, c'est vous !**

NOUS CONTACTER !



facebook.com/snpcfo.gendarmerie



twitter.com/fogendarmerie



www.fogendarmerie.fr/